

AU FOYER

CONTES DE LA "CROIX"
Après trois siècles
Par P. J. GUAYDIER

L'abbé Brantôme, jeune prêtre canadien-français, était venu faire ses études de théologie et d'histoire à notre Institut catholique de Paris. Destinée par son évêque à l'enseignement et laissé libre de choisir l'Institut européen où il achèverait de s'y préparer durant deux années, son cœur, tout de suite, avait répondu : Paris.

Or, un dimanche de mars, après la messe l'abbé, en souriant, me dit : — Vous m'avez appris, cher ami, que je comptais aller demain chez nous ?

Tout surpris je m'exclamai : — Demain ? Chez-vous ? — Mais oui, demain, chez nous... — Vous m'avez assuré être en France pour deux années !

Devenant grave, il me dit alors : — Oui, mon cher ami, oui, je vais demain chez nous. Chez nous, en Normandie, d'où, parti, avec Champlain, il y a plus de trois siècles, mon aïeul, René Brantôme. De génération en génération, à travers trois siècles, le nom de la bourgade natale s'est conservé parmi nous. Je l'ai promis à mon père. Il sera si content lorsque je lui raconterai Et moi-même, je me fais une fête de ce voyage, j'allais dire de ce pèlerinage au bourg où naquit, où vécut mon aïeul, où naquirent, où vécut, où dorment peut-être tant de mes aïeux.

Je lui souhaitai bon voyage. Le dimanche suivant, après une amicale poignée de main, je l'interrogeai aussitôt : — Eh bien ! Ce voyage à la vieille bourgade ?

— Un enchantement ! cher ami, un enchantement. Ah le bon et tout chantant et mémorable voyage ! J'en suis tout ému encore. Que je vous compte...

Et, en nous promenant par la vaste cour du cercle, il me conta ce qui suit :

Parti de Saint-Lazare par le premier train du matin, il était arrivé vers 10 heures à la gare qui dessert la bourgade d'où était sorti son aïeul. Une heure plus tard, elle était en vue et, avant d'y pénétrer, il l'avait considérée longuement, il croyait la reconnaître, tassée autour d'une vieille église au clocher carré, un peu bien lourd d'aspect.

Enfin, il poursuivait son chemin. Tout autour de l'église, un cimetière dressait quelques pierres tombales et de nombreuses croix. Il y entra, en fit religieusement le tour. Et, soudain, il tressaillit. Sur une modeste croix en fer forgé, il lisait cette inscription :

ICI REPOSENT
René Brantôme
Et sa femme Marie Montell.
"Requiescant in pace."

Tout un monde de pensées se leva en son esprit. Ce Brantôme, peut-être, était de la même lignée que son aïeul, que lui-même. Et si oui, était-il le dernier du nom ou bien y avait-il encore, dans la bourgade, des Brantôme, ses parents, ses cousins ? Il s'informerait...

Il s'agenouilla et pria pour les pauvres morts, pour ses chers morts. Relevé, il visita l'église. Fort ancienne, du moyen âge, ses aïeux avaient dû y prier. De nouveau, l'abbé s'agenouilla et, avec émotion, pria.

Comme il sortait, il croisa sur la place le curé de la bourgade, vénérable prêtre tout courbé par les ans, au visage émacié et où brillaient de doux yeux bleus demeurés très vifs. Il l'aborda :

— Monsieur le curé, vous avez de vant vous un prêtre étranger que des souvenirs très lointains ont attiré ici. Si je l'osais, si vous le permettiez, je vous poserais quelques questions.

Le vieillard sourit et répondit : — Parlez, monsieur l'abbé, parlez. Je me ferai un plaisir de vous répondre.

— Tout à l'heure, Monsieur le curé, au cimetière, sur une croix, j'ai lu le nom de Brantôme. Auriez-vous encore, des paroissiens de ce nom ?

— Mais oui une famille porte ce nom. Une très vieille famille. Les Brantôme comptent parmi mes meilleurs paroissiens. Pas riches, certes, mais probes, mais dignes et vaillants. Le chef actuel a dépassé la quarantaine.

Le vieillard s'arrêta. L'abbé reprit : — Très vieille famille, dites-vous, Monsieur le curé. Très vieille ?

— Oui, très ancienne. Le père du chef actuel de la famille, René, celui dont vous avez salué la tombe à l'instant, m'avait assuré, à plusieurs reprises, qu'un Brantôme, autre fois, était parti en Canada, comme l'on disait alors.

L'abbé interrompit : — Vraiment ?

— Oui. Je le taquinais là-essus, car il était très fier de cet aïeul, dont le souvenir était demeuré vivant après trois siècles.

L'abbé prit la main du vieillard. — Je descend moi-même, Monsieur le curé, de ce Brantôme. Comme ici, chez vous, là-bas, chez nous, son souvenir a bravé les années. Le nom du village natal s'est conservé fidèlement. J'ai voulu le connaître et je m'en félicite. Ne voudriez-vous pas, Monsieur le curé, me présenter à cette famille, mes parents, mes cousins ?

— Certainement. Au reste, ils vont venir je les attends. Il leur est né hier un septième enfant que je vais baptiser. Ce sont les aïnés du bébé, son frère Jacques et sa sœur Louise, qui doivent lui servir de parrain et de marraine. Mais les voici.

Ils s'avançaient en groupe. La grande sœur, la marraine, allait devant, portant précieusement le nouveau né. Deux frères et trois petites sœurs suivaient. Le père fermait la marche. Tout de suite, l'abbé fut frappé de l'air de famille qu'il retrouvait chez les enfants et chez leur père, et il dit au vieillard :

— Vous ne sauriez croire, Monsieur le curé, combien cet homme, mon cousin sans doute, ressemble à mon père. Je n'aurais pas cru qu'à près trois siècles le vieux sang de France conservât ainsi sa force. J'en suis tout surpris, tout surpris, tout saisi. Oh ! si mon père était là !

Aux abords de l'église, le groupe s'arrêta. S'en détachant, le père fit quelques pas vers les deux prêtres. Comme il se découvrait, son vieux curé lui dit :

— Votre père m'avait entretenu souvent, Monsieur Brantôme, d'un aïeul parti en Canada.

Oui, Monsieur le curé. Parti en Canada avec Champlain, il y a plus de trois siècles.

— Ici vous n'avez pas oublié cet aïeul. Croyiez-vous bien que, là-bas, en Canada, ses descendants n'ont pas oublié d'avantage la bourgade d'où il était issu ?

— Cela ne me surprendrait pas, Monsieur le curé.

— Monsieur le curé, vous avez de vant vous un prêtre étranger que des souvenirs très lointains ont attiré ici. Si je l'osais, si vous le permettiez, je vous poserais quelques questions.

Le vieillard sourit et répondit : — Parlez, monsieur l'abbé, parlez. Je me ferai un plaisir de vous répondre.

— Tout à l'heure, Monsieur le curé, au cimetière, sur une croix, j'ai lu le nom de Brantôme. Auriez-vous encore, des paroissiens de ce nom ?

— Mais oui une famille porte ce nom. Une très vieille famille. Les Brantôme comptent parmi mes meilleurs paroissiens. Pas riches, certes, mais probes, mais dignes et vaillants. Le chef actuel a dépassé la quarantaine.

Le vieillard s'arrêta. L'abbé reprit : — Très vieille famille, dites-vous, Monsieur le curé. Très vieille ?

— Oui, très ancienne. Le père du chef actuel de la famille, René, celui dont vous avez salué la tombe à l'instant, m'avait assuré, à plusieurs reprises, qu'un Brantôme, autre fois, était parti en Canada, comme l'on disait alors.

L'abbé interrompit : — Vraiment ?

— Oui. Je le taquinais là-essus, car il était très fier de cet aïeul, dont le souvenir était demeuré vivant après trois siècles.

L'abbé prit la main du vieillard. — Je descend moi-même, Monsieur le curé, de ce Brantôme. Comme ici, chez vous, là-bas, chez nous, son souvenir a bravé les années. Le nom du village natal s'est conservé fidèlement. J'ai voulu le connaître et je m'en félicite. Ne voudriez-vous pas, Monsieur le curé, me présenter à cette famille, mes parents, mes cousins ?

— Certainement. Au reste, ils vont venir je les attends. Il leur est né hier un septième enfant que je vais baptiser. Ce sont les aïnés du bébé, son frère Jacques et sa sœur Louise, qui doivent lui servir de parrain et de marraine. Mais les voici.

Ils s'avançaient en groupe. La grande sœur, la marraine, allait devant, portant précieusement le nouveau né. Deux frères et trois petites sœurs suivaient. Le père fermait la marche. Tout de suite, l'abbé fut frappé de l'air de famille qu'il retrouvait chez les enfants et chez leur père, et il dit au vieillard :

— Vous ne sauriez croire, Monsieur le curé, combien cet homme, mon cousin sans doute, ressemble à mon père. Je n'aurais pas cru qu'à près trois siècles le vieux sang de France conservât ainsi sa force. J'en suis tout surpris, tout surpris, tout saisi. Oh ! si mon père était là !

Aux abords de l'église, le groupe s'arrêta. S'en détachant, le père fit quelques pas vers les deux prêtres. Comme il se découvrait, son vieux curé lui dit :

— Votre père m'avait entretenu souvent, Monsieur Brantôme, d'un aïeul parti en Canada.

Oui, Monsieur le curé. Parti en Canada avec Champlain, il y a plus de trois siècles.

— Ici vous n'avez pas oublié cet aïeul. Croyiez-vous bien que, là-bas, en Canada, ses descendants n'ont pas oublié d'avantage la bourgade d'où il était issu ?

— Cela ne me surprendrait pas, Monsieur le curé.

— Monsieur le curé, vous avez de vant vous un prêtre étranger que des souvenirs très lointains ont attiré ici. Si je l'osais, si vous le permettiez, je vous poserais quelques questions.

Le vieillard sourit et répondit : — Parlez, monsieur l'abbé, parlez. Je me ferai un plaisir de vous répondre.

— Tout à l'heure, Monsieur le curé, au cimetière, sur une croix, j'ai lu le nom de Brantôme. Auriez-vous encore, des paroissiens de ce nom ?

— Mais oui une famille porte ce nom. Une très vieille famille. Les Brantôme comptent parmi mes meilleurs paroissiens. Pas riches, certes, mais probes, mais dignes et vaillants. Le chef actuel a dépassé la quarantaine.

Le vieillard s'arrêta. L'abbé reprit : — Très vieille famille, dites-vous, Monsieur le curé. Très vieille ?

— Oui, très ancienne. Le père du chef actuel de la famille, René, celui dont vous avez salué la tombe à l'instant, m'avait assuré, à plusieurs reprises, qu'un Brantôme, autre fois, était parti en Canada, comme l'on disait alors.

L'abbé interrompit : — Vraiment ?

— Oui. Je le taquinais là-essus, car il était très fier de cet aïeul, dont le souvenir était demeuré vivant après trois siècles.

L'abbé prit la main du vieillard. — Je descend moi-même, Monsieur le curé, de ce Brantôme. Comme ici, chez vous, là-bas, chez nous, son souvenir a bravé les années. Le nom du village natal s'est conservé fidèlement. J'ai voulu le connaître et je m'en félicite. Ne voudriez-vous pas, Monsieur le curé, me présenter à cette famille, mes parents, mes cousins ?

— Certainement. Au reste, ils vont venir je les attends. Il leur est né hier un septième enfant que je vais baptiser. Ce sont les aïnés du bébé, son frère Jacques et sa sœur Louise, qui doivent lui servir de parrain et de marraine. Mais les voici.

Ils s'avançaient en groupe. La grande sœur, la marraine, allait devant, portant précieusement le nouveau né. Deux frères et trois petites sœurs suivaient. Le père fermait la marche. Tout de suite, l'abbé fut frappé de l'air de famille qu'il retrouvait chez les enfants et chez leur père, et il dit au vieillard :

— Vous ne sauriez croire, Monsieur le curé, combien cet homme, mon cousin sans doute, ressemble à mon père. Je n'aurais pas cru qu'à près trois siècles le vieux sang de France conservât ainsi sa force. J'en suis tout surpris, tout surpris, tout saisi. Oh ! si mon père était là !

Aux abords de l'église, le groupe s'arrêta. S'en détachant, le père fit quelques pas vers les deux prêtres. Comme il se découvrait, son vieux curé lui dit :

— Votre père m'avait entretenu souvent, Monsieur Brantôme, d'un aïeul parti en Canada.

Oui, Monsieur le curé. Parti en Canada avec Champlain, il y a plus de trois siècles.

— Ici vous n'avez pas oublié cet aïeul. Croyiez-vous bien que, là-bas, en Canada, ses descendants n'ont pas oublié d'avantage la bourgade d'où il était issu ?

— Cela ne me surprendrait pas, Monsieur le curé.

Ce disant, le paysan considérait fixement le jeune prêtre, qui le regardait lui aussi attentivement. Il devina, comprit et tendit la main à l'abbé Brantôme :

Monsieur l'abbé ne serait-il pas Canadien ?

— Canadien, oui, et descendant direct du Brantôme parti d'ici.

Le paysan lui reprit la main et la serra plus fortement en disant : — J'en suis tout heureux. Mais comme vous nous ressemblez, Monsieur l'abbé ! Ah ! oui ! Vous êtes bien de chez nous, mon cousin.

Et il appela ses enfants : — Jacques... Louise... Accourez tous voir un cousin venu du Canada.

L'abbé très affectueusement, embrassait tous les cousins, un peu bien surpris, presque ahuris.

Il y eut un silence. Le paysan le rompit assez vite et, tourné vers le jeune abbé il lui dit :

— Je vous adresserais bien une demande, si je l'osais, Monsieur l'abbé.

— Osez, mon cousin.

— Eh bien ! voici, tout bonnement. Nous venons baptiser un petit garçon. On va lui donner votre prénom. Voudriez-vous bien nous l'indiquer ?

— André, mon cousin.

Le petit s'appellera donc André.

Nouveau silence, coupé encore par le paysan :

— J'irais plus en avant, Monsieur l'abbé si je l'osais encore.

— Osez toujours, mon cousin.

— A cet enfant qui va porter votre nom, ne daigneriez-vous pas servir de parrain ? Vous nous feriez tant plaisir ! Vous êtes des nôtres, vous êtes notre, n'accepterez-vous pas ?

— Avec plaisir, avec gratitude même, mon cousin. Ce sera entre nous un lien de plus.

— Merci, merci. Et allons donc.

Ici l'abbé interrompit son récit. Il s'arrêta même de marcher, je l'imagine. Sans doute, revivait-il la scène qu'il lui racontait. Son visage s'éclairait d'un sourire. Il acheva enfin :

— Et je servis de parrain à mon petit cousin. Et puis, oui, je ne pouvais vraiment pas refuser, je fus de la fête qui suivit le baptême. Fête assez simple, mais charmante.

Vous riez l'autre dimanche, lorsque je vous lisais aller chez nous. Je ne croyais pas si bien dire. J'étais tout à fait chez nous. Je sentais mon âme, sœur de ces âmes de simples. Après quelques instant d'attente dans la maison, les enfants mes cousins, bientôt jouèrent avec moi comme avec un grand frère, et leur père me traitait comme son fils.

Il s'interrompit de nouveau, le regard perdu au loing, vers le coin de Normandie visité huit jours plus tôt, avant d'ajouter comme se parlant à lui-même :

— Ah ! la belle et bonne journée ! Ah ! l'excellente famille ! Ce que c'est que la race ! le sang ! Je revivrai là-bas, de temps à autre, durant mon séjour à Paris. Comme mon père sera content lorsqu'il saura ! Et comme je suis heureux, moi-même d'avoir renoué la tradition entre nous, entre le Canada qui se souvient et votre France, notre France, la France qui demeure !

P.-J. GUAYDIER.

Le meilleur Tonique
c'est
ELEXIR VIGOL.
En vente partout.

Aux amateurs de Théâtre d'Edmundston

Après avoir assisté à deux différentes séances données au théâtre Casino par les jeunes gens de la ville nous avons pu constater avec admiration qu'Edmundston possède des jeunes hommes et des jeunes filles d'un talent dramatique remarquable.

Pourquoi donc, alors, ne pas cultiver davantage ce don précieux et faire goûter plus souvent à la population d'Edmundston et des environs ces petits drames, comédies et tragédies, qui amusent si bien les gens et font écrouler de si agréables soirées.

Ces pièces jouées par les jeunes de la ville n'ont absolument rien de déplaisant, d'immodeste ou d'indécent, mais sont entièrement chastes et saines. Ainsi nous souhaiterions que ces amateurs doués de si beaux talents, maintes fois, en occasions répétées nous en fassent jouir les délices et les charmes.

Par là, ils rendraient un bienfait à la ville en variant les amusements en offrant une si louable et si admirable attraction. En agissant ainsi cette troupe de jeunes gens et jeunes filles se feraient à eux-mêmes un bien immense. Ils développeraient, perfectionneraient et feraient fructifier les dons, dont le Créateur s'est plu à les combler ; ils se rendraient populaires, se prépareraient un brillant avenir.

Allons ! membres du Cercle Cécile, membres du Cercle Dollard des Ormeaux, tout amateur de théâtre, debout ! Poursuivez avec entraînement et enthousiasme une carrière si belle, et comblez votre noble idéal.

J. B.

FETE DU 4 SEPTEMBRE A Edmundston

Affiches exclusivement en langue anglaise

Il est entendu que l'inauguration du grand pont International sera une grande fête.

Nous serait-il permis de faire observer que les organisateurs ont fait une grande erreur, en négligeant de faire de la propagande en langue française.

Le français paraît avoir été mis de côté. Il ne faut pas perdre de vue que la population d'Edmundston est en grande partie canadienne-française.

Et que dire encore, plus que cela, de l'annonce qui se fait dans les paroisses de Québec, paroisses exclusivement canadiennes-françaises, telles Ste-Rose-du-Déclé, Notre-Dame-du-Lac, Cabano, etc.

Toutes les affiches et circulaires que nous avons vues étaient rédigées en anglais.

De l'annonce anglaise chez des français. Nous admettons franchement qu'un grand nombre de personnes d'origine anglaise sont intéressées, cela est très-bien, mais il ne faut plus oublier que le Madawaska a à compter avec une forte proportion de canadiens-français.

Les organisateurs ont encore le temps de réparer l'erreur, (Sa Majesté la Langue-Française)

N. D. L. R.

Nous comprenons très-bien les réflexions de "Sa Majesté la Langue Française" et ses réclamations sont certainement justes. En effet c'était vraiment choquant pour "Sa Majesté" de voir afficher des paucars complètement anglaise, dans son fer royaume la province de Québec.

D'un autre côté disons que l'inauguration du Pont International d'Edmundston est aujourd'hui, tant, sinon plus, annoncé en français de préférence à l'anglais un très grand nombre d'affiches et circulaires entièrement françaises sont distribuées dans Edmundston à travers le Madawaska et couvre maintenant la province de Québec. Notre ami remarquera aussi la belle annonce française publiée dans notre journal.

L'erreur est donc réparée et nous savons qu'avec son esprit droit et juste "Sa Majesté la Langue Française" est maintenant réconciliée avec l'organisation de l'ouverture du Pont International.

Aimez-vous les uns les autres

Ecrite pour le Madawaska

Aimez-vous les uns les autres. Voici le texte du sermon de notre digne curé dimanche dernier. Ce n'est pas un conseil, mais un commandement de Dieu. Y réfléchissons-nous assez ? Est-ce que réellement nous nous aimons les uns les autres ? Pourquoi ces petites rancunes, ces petites haines ? Souvent pour d's rien, pour des choses presque insignifiantes et encore, plus souvent pour des choses qui ne nous concernent pas du tout.

Soyons donc charitables, aimons nous les uns les autres. Au lieu de chercher à dénigrer le prochain, cherchons ses qualités, disons du bien de lui de lui et soyons un peu moins jaloux, car la main sur la conscience avouons que la plupart de nos rancunes ou haines sont causées par la jalousie.

Si nous étions un peu moins jaloux et beaucoup plus charitables, nous serions beaucoup moins calomnieux.

A. J. L.

Code de la langue

"Ma chère langue, je vais te tracer une ligne de conduite :

"Tu auras soin de parler après les autres ;

"Tu auras soin de parler toujours bien des autres ;

"Tu ne parleras jamais pour t'excuser ;

"Evite de te plaindre et de parler de moi ;

"Tu ne diras pas une syllabe contre la vérité ;

"Ne révèle aucun secret ; sois discret ;

"O ma langue ne parle jamais avec humeur."

"Ja Ja Ja"

Lisez nos petites annonces

Automobile à vendre

Mde C. A. Trafton offre en vente, son automobile Studebaker Spécial Six, presque neuve, et aussi 3 pneus cordés tous neufs, à moitié prix pour un bon acheteur. Cause de vente : Déménager aux Etats-Unis, droits trop élevés. Aller, écrivez ou téléphonez à

M. M. BIRD, St-Léonard, N. B.

Richard Barthelmess in "Tolable David"

S'EN VIENT AU CASINO

NOTICE OF SALE

To Josephine David, of the town of Edmundston, in the County of Madawaska, in the Province of New Brunswick, wife of Antoine David, and the said Antoine David, of the same place, and to all others whom it may concern:

NOTICE IS HEREBY GIVEN that by virtue of a power of sale contained in a certain Indenture of Mortgage bearing date 24th day of June, A.D. 1922, and made between Josephine David and Antoine David, of the one part, and Alcide Cannan, of Port Kent, in the State of Maine, Merchant, of the second part, and duly recorded in Book A, at pages 12 to 126 inclusive, and by virtue of a power of sale contained in another Indenture of Mortgage bearing date the 10th day of December, A.D. 1922, and made between the said Josephine David and Antoine David, of the first part, and the said Alcide Cannan, of the second part, and duly recorded in Book B, at pages 324 to 328 inclusive, as of the Madawaska County Records:

THERE WILL BE SOLD, for the purpose of satisfying the principal money and interest secured by the said mortgages default having been made in the payment thereof as therein provided, at public auction, in front of the Court House in the Town of Edmundston, in the County of Madawaska, in the Province of New Brunswick, on Monday, the 10th day of October, A.D. 1922, at eleven o'clock in the forenoon, all the lands and premises described in the said mortgages as follows:

ALL that certain lot, piece or parcel of land and premises situate, lying and being in the Town of Edmundston, in the County of Madawaska, in the Province of New Brunswick, bounded and described as follows: Being part of lot number thirty-eight (38) and thirty-nine (39) situate along said road or street in a westerly direction for the distance of sixty-seven (67) feet or until it strikes the crossroad leading towards the Canada Street, now called Church Street, then following said crossroad or street for the distance of sixty-seven (67) feet or until it strikes the line of part of said lot number thirty-eight (38) formerly conveyed by one T. M. Richardson to one Thomas Ouellet, now owned and occupied by Joseph P. Dionne, then a line in an easterly direction a distance of sixty-seven (67) feet or until it strikes the division line between lot number thirty-eight (38) and lot number thirty-nine (39), thence along said division line to the place of beginning, together with all the buildings, improvements and appurtenances to the said lands and premises belonging.

DATED the 14th day of August, A.D. 1922.

J. E. Michaud, Joseph David, Solicitors for Mortgagees.

NOTICE OF SALE

To Josephine David, of the town of Edmundston, in the County of Madawaska, in the Province of New Brunswick, wife of Antoine David, and the said Antoine David, of the same place, and to all others whom it may concern:

NOTICE IS HEREBY GIVEN that by virtue of a power of sale contained in a certain Indenture of Mortgage bearing date 24th day of June, A.D. 1922, and made between Josephine David and Antoine David, of the one part, and Alcide Cannan, of Port Kent, in the State of Maine, Merchant, of the second part, and duly recorded in Book A, at pages 12 to 126 inclusive, and by virtue of a power of sale contained in another Indenture of Mortgage bearing date the 10th day of December, A.D. 1922, and made between the said Josephine David and Antoine David, of the first part, and the said Alcide Cannan, of the second part, and duly recorded in Book B, at pages 324 to 328 inclusive, as of the Madawaska County Records:

THERE WILL BE SOLD, for the purpose of satisfying the principal money and interest secured by the said mortgages default having been made in the payment thereof as therein provided, at public auction, in front of the Court House in the Town of Edmundston, in the County of Madawaska, in the Province of New Brunswick, on Monday, the 10th day of October, A.D. 1922, at eleven o'clock in the forenoon, all the lands and premises described in the said mortgages as follows:

ALL that certain lot, piece or parcel of land and premises situate, lying and being in the Town of Edmundston, in the County of Madawaska, in the Province of New Brunswick, bounded and described as follows: Being part of lot number thirty-eight (38) and thirty-nine (39) situate along said road or street in a westerly direction for the distance of sixty-seven (67) feet or until it strikes the crossroad leading towards the Canada Street, now called Church Street, then following said crossroad or street for the distance of sixty-seven (67) feet or until it strikes the line of part of said lot number thirty-eight (38) formerly conveyed by one T. M. Richardson to one Thomas Ouellet, now owned and occupied by Joseph P. Dionne, then a line in an easterly direction a distance of sixty-seven (67) feet or until it strikes the division line between lot number thirty-eight (38) and lot number thirty-nine (39), thence along said division line to the place of beginning, together with all the buildings, improvements and appurtenances to the said lands and premises belonging.

DATED the 14th day of August, A.D. 1922.

J. E. Michaud, Joseph David, Solicitors for Mortgagees.

NOTICE OF SALE

To Josephine David, of the town of Edmundston, in the County of Madawaska, in the Province of New Brunswick, wife of Antoine David, and the said Antoine David, of the same place, and to all others whom it may concern:

NOTICE IS HEREBY GIVEN that by virtue of a power of sale contained in a certain Indenture of Mortgage bearing date the 14th day of June, A.D. 1922, made between Josephine David and Antoine David, of the one part, and Alcide Cannan, of the town of Edmundston, of the second part, and duly recorded in Book G, at pages 22 to 224 inclusive, as of the Madawaska County Records, and mortgage having been assigned to the said Alcide Cannan, Merchant, on the 14th day of June, A.D. 1922, in Book H, at page 20, etc., as Number 2224, of the Madawaska County Records:

THERE WILL BE SOLD, for the purpose of satisfying the principal money and interest secured by the said mortgage default having been made in the payment thereof as therein provided, at public auction, in front of the Court House in the Town of Edmundston, in the County of Madawaska